



Orléans,

N/Réf : 46/HS/CB
Dossier suivi par : Carine BIOT
carine.biot@eptb-loire.fr
02 38 64 48 75

Objet : Avis du bureau de la Commission Locale de l'Eau sur le PLAGEPOMI 2014-2019

Monsieur,

Par courrier du 14 juin 2013, vous avez sollicité la Commission Locale de l'Eau sur le projet de PLAGEPOMI 2014-2019.

Le SAGE Val Dhuy Loiret ne disposant pas de mesures spécifiques liées aux poissons migrateurs, il a été décidé en bureau du 19 septembre 2013 de ne pas délibérer sur ce projet.

L'enjeu des poissons migrateurs est néanmoins traité au travers des objectifs de restauration des milieux aquatiques et de la continuité écologique des cours d'eau qui contribue directement à améliorer le bon état des eaux de la Loire, qui lui est un axe majeur pour les poissons migrateurs.

Ce document n'a appelé aucune remarque particulière.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Hugues SAURY

Président de la CLE
du SAGE Val Dhuy - Loiret